



*Le présent communiqué de presse n'est pas destiné à être diffusé par les agences de transmission des États-Unis ni à être publié aux États-Unis.*

## DIANOR COMPLÈTE LA CLÔTURE DU PRÉLÈVEMENT de \$176 669CDN EN VERTU DE LA MARGE DE CRÉDIT ADOSSÉE À DES ACTIONS

*Version anglaise disponible sur [www.dianor.com](http://www.dianor.com)*

**Val-d'Or, Canada** – le 17 mars 2011 – **Ressources Dianor inc. (DOR : Bourse de croissance TSX)** annonce qu'elle a complété le prélèvement annoncé antérieurement (*Communiqué de presse du 28 février 2011*) un prélèvement de \$176,669 en vertu de sa marge de crédit adossée à des actions avec Kodiak Capital Group, LLC en émettant 3,533,380 actions ordinaire à un prix de \$0.05 par action. De plus, tel qu'annoncé antérieurement, Dianor a émis 91,603 actions en contrepartie de la marge de crédit adossée à des actions.

Dianor déposera un supplément au prospectus auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières afin de qualifier les actions à être émises à Kodiak. Après le dépôt du supplément au prospectus il sera disponible dans le profil de Ressources Dianor inc. sur Sedar à [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Le prospectus de base de Dianor daté du 13 septembre 2010 est actuellement disponible sur Sedar.

Dianor annonce également qu'elle a reçu une réclamation des vendeurs de la propriété Leadbetter pour le recouvrement des diamants prélevé sur la propriété avant l'acquisition en novembre 2008 par Dianor de tous les droits minier à l'égard de la propriété ou d'un dédommagement au montant de \$250 000. Dianor est actuellement à vérifier ses droits incluant la possibilité de déposer une requête devant la Cour Supérieure de Justice de l'Ontario.

### **About Kodiak Capital Group, LLC**

Kodiak Capital Group, LLC aide les compagnies à fort potentiel de croissance relativement à tous les aspects de leur stratégie à long terme en fournissant du capital et des solutions commerciales avant-gardistes. Kodiak gère un portefeuille de placement dans des titres de sociétés ouvertes et fermées. Fondée en 2009, Kodiak a déjà participé à des opérations pour une valeur supérieure à 100 millions de dollars de financement pour des sociétés œuvrant dans une multitude de secteurs, y compris la biotechnologie, les services aux entreprises, les produits de consommation, la défense, les soins de santé, Internet, la fabrication, les appareils médicaux, les ressources naturelles, le pétrole et le gaz, les énergies renouvelables et les télécommunications sans fil. Kodiak a son siège social dans la ville de New York et elle a fourni de l'aide à des sociétés partout en Amérique du Nord et en Australie.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur le site : [www.kodiak-capital.com](http://www.kodiak-capital.com)

### **À propos de Dianor**

Dianor est une compagnie d'exploration innovatrice qui concentre ses activités sur l'exploration diamantifère dans le craton Supérieur canadien. Le projet diamantifère Leadbetter est son projet le plus avancé. Il est géographiquement bien situé et facilement accessible, soit à quelque 12 kilomètres au nord-est de la municipalité de Wawa dans le nord de l'Ontario. Depuis 2005, des travaux d'exploration considérables ont été réalisés sur cette propriété et, en mai 2009, la société a reçu du gouvernement l'autorisation de procéder à un programme d'échantillonnage en vrac de 50 000 tonnes de conglomérat archéen vieux de 2,697 milliards d'années. L'estimation préliminaire de tonnage de ce conglomérat se situe entre 549 et 583 millions de tonnes

(communiqué de presse du 24 juillet 2007). En plus de diamants, le conglomérat contient de l'or, des saphirs et des rubis (communiqué de presse du 18 janvier 2007). D'autres découvertes diamantifères, dont celles renfermant des diamants rares de couleur mauve, dans un contexte géologique d'âge (de période archéenne) et de type similaires à celui de Wawa, ont été faites au Québec en 2008 (communiqués de presse du 3 mars, du 10 avril et du 13 mai 2008). Les découvertes diamantifères du Québec ont enrichi le portefeuille de propriétés de la société et constituent des cibles d'exploration faciles d'accès et bon marché. Ces découvertes de diamants – tant en Ontario qu'au Québec – sont à la fois uniques et parmi les plus vieilles occurrences porteuses de diamants au monde.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

**M. John Ryder, géologue**  
*Président*

**Ressources Dianor inc.**

Tél. : 819 825-7090

Télé. : 819 825-7545

Courriel : [info@dianor.com](mailto:info@dianor.com)

**M. Daniel Duval**  
*Président du conseil*

**Ressources Dianor inc.**

Tél. : 819 825-7090

Télé. : 819 825-7545

Courriel : [info@dianor.com](mailto:info@dianor.com)

**M. Tyler M. Troup**  
**B. Comm**

*Conseiller senior*

*RMG IR*

**Resultz Media Group Corp.**

Tél. : 877 301-9748

Télécopieur : 519 979-7820

Courriel : [Tyler@thinkRMG.com](mailto:Tyler@thinkRMG.com)

Vous pouvez également visiter notre site Web à l'adresse suivante : [www.dianor.com](http://www.dianor.com).

*Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre de vente de titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi intitulée United States Securities Act of 1933, en sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), ni en vertu des lois en valeurs mobilières d'état, et ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis ou à une personne des États-Unis à moins qu'ils ne soient inscrits en vertu de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières d'état applicables ou qu'une dispense d'inscription ne soit ouverte.*

#### *Énoncés prospectifs*

*Le présent communiqué de presse contient des énoncés pouvant constituer de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Cette information prospective est assujettie à de nombreux risques et incertitudes, dont certains sont indépendants de la volonté de Ressources Dianor inc. (« Dianor »). Les résultats ou les réalisations réels peuvent différer considérablement de ceux qui sont formulés, ou suggérés, dans cette information prospective. Rien ne garantit que les événements projetés dans l'information prospective se produiront ou, s'ils se produisent, quels en seront les bienfaits pour Dianor. L'information prospective est fondée sur les estimations et les avis de la direction de Dianor au moment de la publication de l'information et Dianor n'assume aucune obligation d'effectuer une mise à jour publique ou une modification de l'un des énoncés prospectifs, que ce soit en conséquence de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou de toute autre cause, sauf si cela est exigé par les lois applicables en valeurs mobilières.*

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.*